



MÉTROPOLE DE LYON

ARRÊTÉ SANS SUITE - AO : TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION DE L'ÉQUIPEMENT MUTUALISÉ VILLE/CAMPUS - LOT N°14 : ÉLECTRICITÉ CFO CFA

**Direction des finances et de la commande publique**

Service Achats-Marchés publics

Objet : Marché 202406\_L14 : Déclaration sans suite du lot n°14 : Électricité CFO CFA

**Arrêté SMP/SG/2024-002 Arrêté sans suite****Travaux pour la construction de l'équipement mutualisé ville/campus  
lot n°14 : Électricité CFO CFA  
Lot passé en appel d'offres ouvert**

L'acheteur,

Vu l'article R-2185-1 du code de la commande publique,

Article 1 : Décide de déclarer sans suite le lot n°14 : Électricité CFO CFA. Ce lot fait l'objet d'une procédure d'appel d'offres .

La déclaration sans suite est prononcée au motif d'une insuffisance de concurrence renforcée par le caractère inacceptable substantiel de l'offre unique reçue. Cette insuffisance de concurrence rend impossible toute appréciation avec une offre concurrente qui remettrait en cause l'estimation objective de la valeur du lot établie par l'acheteur public.

Article 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire conformément à l'article R421-1 du code de justice administrative.

Le Premier adjoint  
Délégué aux Finances, à la Commande  
publique, à la Politique de la Ville, au  
Renouvellement Urbain, au Conseil  
citoyen, au transport et aux Mobilités.

**Stéphane GOMEZ**

Signé par : Stéphane GOMEZ  
Date : 10/06/2024  
Qualité : 1er Adjoint délégué aux Finances  
et Marchés Publics

*Toute correspondance doit être adressée à*

Madame la Maire  
Hôtel de Ville - Place de la Nation  
CS 40002 - 69518 Vaulx-en-Velin Cedex

Tel : 04 72 04 80 80 - [www.vaulx-en-velin.net](http://www.vaulx-en-velin.net)

Ville de Vaulx-en-Velin (Rhône) - V\_MAR\_2406033

Envoyé en préfecture le 11/06/2024

Reçu en préfecture le 11/06/2024

Publié le



ID : 069-216902569-20240611-V\_MAR\_2406033-CC